

L'enseignement du FOS au Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) de Khenchela : Quel(s) contenu(s) pour quel(s) public(s) ?

Teaching French for Specific Purposes at the Intensive Teaching Language Center in Khenchela: what content(s) for what audience(s)?

ARAICHE Dalel

Université Abbès Laghrour, Khenchela

dalel_araiche@yahoo.fr

Date de réception:26-01-2022	Date de révision :22-03-2022	Date d'acceptation :15-06-2022
------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Résumé :

À travers cet article, nous voulons mettre en lumière la réalité de l'enseignement du FOS au niveau du Centre d'Enseignement Intensif des Langues à Khenchela. Pour ce faire, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès des étudiants du centre complétée par un entretien avec les enseignants chargés de la formation afin de comparer les contenus dispensés avec les besoins et les attentes des apprenants.

Les résultats de notre analyse nous ont montré qu'il y a un écart entre les cours dispensés et les objectifs et les besoins d'apprentissage du public. Les contenus d'enseignement sont majoritairement des cours de FLG (Français Langue Générale), quant au FOS, il est quasi-absent des programmes d'enseignement.

Mots-clés : FOS, objectifs et besoins d'apprentissage, contenus d'enseignement, FLG, Centre d'Enseignement Intensif des Langues.

Abstract :

Through this article, we highlight the reality of teaching French for Specific Purposes at the Intensive Teaching Language Center in Khenchela. To do this, we conducted a survey among students of the center completed by a meeting with the teachers in charge of training in order to compare the content provided with the needs and expectations of learners.

The results of our analysis showed us that there is a gap between its courses and objectives, and public learning needs. Teaching contents are mostly FGL, about the FOS, it is virtually absent from the curriculum.

Keywords: FSP, objectives and learning needs, teaching content, FGL, Intensive Language Teaching Center.

* Auteur correspondant :

1. INTRODUCTION:

Le Français sur Objectifs Spécifiques (désormais le FOS) constitue un dispositif très intéressant qui a pour vocation de faire acquérir aux apprenants un français utile et utilisable, et ajusté à leurs ambitions.

En effet, pour des raisons d'efficacité, il vaudrait mieux que l'élaboration des programmes passe par une phase d'analyse des besoins, des moyens et des contraintes afin de permettre aux apprenants d'accéder à un certain nombre de savoirs et savoir-faire, par l'intermédiaire du français, dans le domaine de spécialité qui est le leur ou qui va le devenir, et dans des délais restreints.

En Algérie, et plus particulièrement à Khenchela, le Centre d'Enseignement Intensif des Langues accueille, chaque année, un nombre important d'étudiants qui suivent des cours de français pour acquérir des compétences leur permettant d'utiliser cette langue à des fins communicatives et professionnelles. En effet, le centre se propose d'offrir une formation à double orientation : le français comme langue générale (désormais FLG) et le FOS. De ce fait, nous sommes censée nous trouver en face de deux types de publics différents : le premier est le public étudiants (venant du lycée et inscrit en graduation) et le public de professionnels (fonctionnaires appartenant aux différents domaines de spécialité). L'adaptation du centre à la demande spécifique de ces étudiants paraît comme un défi à relever vu l'hétérogénéité des demandes de formation des publics et la diversité des attentes de chaque étudiant. Ainsi, nous pouvons rencontrer dans un même groupe-classe des étudiants et des fonctionnaires de différentes spécialités et branches, aux objectifs et aux besoins très divers, et qui suivent la même formation et les mêmes cours.

Face à ces réalités complexes, nous voulons, à travers cet article, nous interroger sur la nature des contenus dispensés en matière de FOS et leur relation avec le domaine de spécialité et les besoins des apprenants.

Dans cette étude, nous nous intéresserons à l'enseignement du FOS dispensé au niveau de ce centre afin de proposer de nouvelles pistes qui permettent aux formateurs de remédier à certaines lacunes et rendre cet enseignement plus efficient et mieux adapté aux différents publics et à leurs besoins

spécifiques.

2. Cadrage théorique

Afin de partir sur une base solide, nous avons jugé nécessaire de nous arrêter sur la définition de quelques concepts relatifs au domaine de l'enseignement du français à des publics spécifiques et cela afin de lever toute ambiguïté ou confusion sur le sens du FOS.

2.1. Du français fonctionnel à l'enseignement fonctionnel du français

Historiquement, la recherche en FOS est liée à la naissance du concept de "français fonctionnel" qui a été mis en avant grâce à une demande politique forte afin de renouveler les différentes méthodes adoptées pour la diffusion du français à l'étranger. Dès 1974, le MAE s'est engagé à prendre en charge et en priorité les publics à spécialisation professionnelle au lieu de ceux qui sont strictement littéraires (futurs enseignants de français). En effet, l'accent est mis sur les besoins réels des individus, leurs rôles sociaux et les paramètres d'une situation de communication. En effet, les besoins langagiers sont déterminés en fonction des actes de parole que les locuteurs auront à accomplir dans certaines situations de communication. Dans ce sens, le français fonctionnel vise un enseignement plus ou moins utilitaire et répond à un besoin urgent d'un public spécifique.

C'est ainsi que les didacticiens (du FLE et même ceux de l'anglais avec la naissance en 1977 du concept de « language for specific purposes ») ont profité de ce nouveau domaine pour en faire un champ de réflexion méthodologique (approches notionnelles fonctionnelles et publication du « niveau seuil »). Ce renouveau méthodologique, qui a remis en question les méthodologies anciennes (grammaire traduction, SGAV) et les approches basées sur « les langues de spécialité » supposées uniformes et souvent réduites à des inventaires terminologiques, donnera naissance à l'approche communicative. Celle-ci ne s'appliquera pas uniquement au français fonctionnel, mais au FLE en général.

Par ailleurs, Louis Porcher (1976) réclame qu'il n'y pas une réelle antinomie entre le français fonctionnel et le français général étant donné que toutes les situations de communication requièrent un français spécifique, et bien entendu, un vocabulaire particulier pour chaque domaine de spécialité. De même, tout objectif d'apprentissage est spécifique, autrement dit, il n'y a pas d'enseignement sans objectif. Français général ou français spécifique, le véritable trait distinctif est en rapport direct avec les modalités de ces enseignements. Dans cette optique, D. Lehmann rejoint en effet L. Porcher pour affirmer que :

«...l'expression français fonctionnel (...) n'a pas grand sens en termes didactiques, contrairement à l'expression enseignement fonctionnel du français : par-delà les différences de publics et de contenus, est fonctionnel tout enseignement mettant en œuvre des pratiques qui sont en adéquation avec les objectifs assignés (...) Il n'y a donc pas de langages, et encore moins de langues, fonctionnels, mais des enseignements plus

ou moins fonctionnels de tel ou tel aspect langagier dans telle ou telle situation » (Lehmann 1993 : 99).

Evidemment, il vaut mieux dire "enseignement fonctionnel du français" car ce français est enseigné en fonction d'un but bien déterminé. Cela veut dire qu'il dépasse largement les domaines techniques et scientifiques ainsi que les langues de spécialité et répond à n'importe quel type de situation de communication. En effet, cet enseignement fonctionnel doit tenir compte des besoins et des caractéristiques du public mais aussi des conditions matérielles de la pédagogie.

2.2. Français de spécialité / FOS

Comme son nom l'indique, le français de spécialité se rapporte à "une spécialité" ou à "un domaine professionnel particulier". Il est destiné à des publics divers qui apprennent le français dans une perspective universitaire ou professionnelle. Pour Mangiante et Parpette (2004), ce type de français relève d'une logique de l'offre, c'est-à-dire, la conception des programmes de formation est envisagée selon la branche professionnelle sans connaissance préalable du public auquel s'adresserait cette formation.

Dans le cas où le programme de formation est axé sur l'identification et l'analyse des besoins d'un public spécifique d'apprenants, et exige pour être conçu, une connaissance préalable détaillée d'une demande précise de formation, nous sommes en présence du Français sur Objectifs Spécifiques. Le FOS a donc pour objectif de :

"faire acquérir, en général et le plus rapidement possible, des savoirs, savoir-faire et comportements limités mais suffisants, et ceux-là seuls, qui rendent l'apprenant capable de faire face aux situations dans lesquelles il se trouvera, et seulement celles-là, dans sa vie professionnelle"(Richterich, 1985:45).

Ainsi, il est nécessaire de partir des besoins des apprenants pour déterminer les contenus d'enseignement et les objectifs d'apprentissage. L'objectif de cet enseignement est de rendre l'apprenant capable de faire quelque chose à l'aide de cette langue. L'apprenant n'apprend plus « le français » mais « du français » (Lehmann, 1993 : 115).

En effet, les finalités de l'enseignement du FOS peuvent être résumées comme suit :

- amener les professionnels et les spécialistes à communiquer facilement à l'oral et par écrit en langue française ;
- lire, comprendre et commenter des documents de leur spécialité ;
- les préparer à leur vie professionnelle en cours ou future.

A travers cet inventaire de finalités, nous pouvons dire que la démarche du FOS ne se réduit pas uniquement à la spécialité d'un public donné ou à un usage spécifique ou particulier du français dans le cadre d'une communication spécialisée. Elle peut s'étaler également à d'autres situations de communication extérieures au domaine de spécialité du public mais que ce dernier pourra

rencontrer dans le cadre de son projet de demande de formation. Donc, l'objectif crucial de cette formation est de répondre aux exigences de publics inhabituels et débrouiller des domaines peu familiers.

3. Méthodologie

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique énoncée précédemment et pour satisfaire les exigences de notre recherche, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès des étudiants qui suivent des cours de FOS, complétée par un entretien avec leurs enseignants (six) et le responsable du centre et ce afin d'apporter des éclaircissements aux réponses peu développées dans le questionnaire. A partir des données recueillies, nous avons pu mettre en avant trois variables en rapport avec nos hypothèses de départ en l'occurrence le profil des étudiants, leurs besoins et objectifs de formation, et enfin les enseignants chargés de la formation et les contenus dispensés.

Pour chaque variable, des indicateurs ont été désignés. Ils correspondent à l'identification du groupe étudiant qui a participé à l'enquête pour la première variable, à ses objectifs et motivations de choix de cette formation pour la seconde variable et à la nature de la formation dispensée et de la démarche adoptée ainsi qu'à leur relation avec le domaine de spécialité des apprenants et leurs attentes pour la dernière variable.

Le tableau ci-dessous met en avant les différents points qui ont été ciblés à travers le questionnaire (qui a été distribué aux étudiants) et les entretiens (qui ont été menés avec les enseignants) :

Tableau 1 : Le contenu du questionnaire et de l'entretien

Les variables	Les indicateurs	Les questions	Les modalités
I- Le profil du public	Le sexe	-De quel sexe êtes-vous ?	02 modalités affectées
	Le niveau d'inscription	-A quel niveau êtes-vous inscrit(e) ?	06 modalités affectées
	Le statut (étudiant, fonctionnaire, stagiaire)	- Etes-vous :	03 modalités affectées avec d'autres réponses possibles
	Le domaine de spécialité	-Quel est votre domaine de spécialité ?	05 modalités affectées avec d'autres

			réponses possibles.
II- Les objectifs de la formation	Les motivations de choix de la formation et les attentes des apprenants	- Dans quel(s) but poursuivez-vous cette formation ?	Texte

III- Les enseignants chargés de la formation et les contenus dispensés	la formation dispensée et la démarche d'enseignement adoptée	- Quel type de français enseignez-vous ?	04 modalités affectées avec d'autres réponses possibles
		- Etes-vous impliqué(e) dans le processus de conception de programmes ?	02 modalités affectées
		- Avez-vous des manuels pour préparer vos cours ? - Si non, comment procédez-vous pour préparer vos cours ?	02 modalités affectées. Texte

		- La progression des cours est élaborée selon	03 modalités affectées avec d'autres réponses possibles
		- Les contenus dispensés appartiennent-ils au domaine de	06 modalités affectées avec d'autres réponses possibles
		- Selon vous (les enseignants), le C.E.I.L. répond-il à une (des) demande(s) de formation ou impose-il une (des) offre(s) de formation ?	Texte
	Le rapport entre les contenus et les besoins et les attentes des apprenants	- Pensez-vous (le public) que les contenus dispensés répondent à vos besoins personnels et professionnels ? Pourquoi ?	Texte

4. L'échantillon

Notre enquête par questionnaire a été réalisée auprès d'un échantillon d'apprenants au niveau du C.E.I.L. de Khenchela.

Sur un panel comptant environ 150 étudiants, il nous a été retourné 57 questionnaires, donc notre échantillon constitue 38% de la population de l'enquête.

Les questionnaires distribués nous ont permis de retenir les caractéristiques illustrées dans les tableaux ci-dessous :

4.1. Le profil du public

Tableau 2 : Répartition des étudiants selon : leur sexe, leur niveau et leur statut

Le nombre d'étudiants interrogés	Le sexe		Le niveau			Le statut	
	Masculin	Féminin	A2	B2	C2	Etudiant	Fonctionnaire
	11	46	30	14	13	43	14
	19,30%	80,70%	52,63%	24,56%	22,80%	75,43%	24,56%
Total	57 (100%)		57 (100%)			57 (100%)	

Comme le montre le tableau ci-dessus, le public interrogé compte plus de filles (ou de femmes) (80,70%) que de garçons (ou d'hommes) (19,30%). Cela peut s'expliquer par le peu d'intérêt accordé par le sexe masculin à l'apprentissage du français. Cela peut également démontrer que le sexe féminin est plus motivé par ce type de formation que le sexe masculin.

Concernant le niveau, on peut remarquer que le nombre d'étudiants inscrits au niveau A (30 étudiants) est supérieur à celui des étudiants qui sont inscrits dans les deux autres niveaux (B : 14, C : 13). Ces résultats révèlent que plus de la moitié du public (52,63%) a un niveau débutant en français tandis que l'autre moitié est répartie presque d'une façon égale entre le niveau intermédiaire (24,56%) et le niveau avancé (22,80%).

Quant au statut des apprenants, le tableau (2) révèle que le public du centre est majoritairement constitué d'étudiants universitaires (75,43%). Cela est dû au fait que le centre fait partie des services communs de l'université, c'est pourquoi il est plus fréquenté par les étudiants que par les fonctionnaires.

Tableau 3 : Répartition du public selon son domaine de spécialité

Les spécialités	Nombre d'apprenants affiliés	
Biologie	17	29,82%

Sciences économiques	06	10,52%
Sciences commerciales	01	01,75%
Sciences et technologie	10	17,54%
Sciences vétérinaires	02	03,50%
Sciences sociales et humaines	08	14,03%
Sciences juridiques	05	08,77%
Sciences de l'information et de la communication	01	01,75%
Lettres et langue anglaise	05	08,77%
Lettres et langue arabe	02	03,50%
Total	57	100%

A travers la lecture du tableau (3), on peut constater que le centre accueille un public issu de spécialités diverses, en plus des étudiants de filières scientifiques et techniques, des publics littéraires (lettres et langue arabe, lettres et langue anglaise) suivent des cours de français. De même, en classant les apprenants selon leurs spécialités, on peut remarquer que la plupart des interrogés appartiennent au domaine de biologie (29,82%) ou de sciences et technologie (17,54%), ce qui indique que les apprenants de filières non linguistiques sont plus motivés par l'apprentissage du français que les apprenants de filières littéraires.

5. Principaux résultats et discussion

5.1. Les motivations de choix de la formation et les attentes des apprenants :

A travers la lecture des différentes réponses des enquêtés, on a pu identifier et résumer les objectifs d'apprentissage de la langue française comme suit :

Tableau 4 : Objectifs de l'enseignement du français

Réponses possibles	Nombre	Pourcentage
- Communiquer oralement et par écrit sans difficulté (besoins généraux)	37	64,91%
- Maîtriser la langue et pouvoir l'utiliser à des fins de communication et de documentation spécialisées (besoins	13	22,80%

spécifiques)		
- Avoir un diplôme	07	12,28%
Total	57	100%

Les résultats du tableau 4 révèlent que plus de la moitié du public du centre (**64,91%**) exprime des besoins généraux. L'objectif premier est d'acquérir une langue utilisable dans toutes les situations de communication sans se pencher sur des contextes spécifiques ou particuliers. Les apprenants du centre cherchent à maîtriser les quatre compétences de base : compréhension orale/écrite, expression orale/écrite afin d'améliorer leur niveau de langue et pouvoir communiquer oralement et par écrit sans difficulté. Or, cela n'empêche pas de remarquer que **22,80%** du public ont des besoins spécifiques qui sont liés à la poursuite d'études spécialisées à l'université ou en rapport avec un domaine professionnel précis. En effet, d'une part, les étudiants ont besoin des cours de FOS afin qu'ils soient capables de comprendre et d'assimiler les cours dispensés durant leur cursus universitaire et de rédiger leurs mémoires de fin d'études. D'autre part, les fonctionnaires s'orientent vers ce type de formation afin de satisfaire leurs besoins professionnels qui sont liés à des situations de travail identifiées.

Une minorité d'apprenants (07 apprenants de filières linguistiques et littéraires : lettres et langue arabe/lettres et langue anglaise) sont motivés par l'apprentissage du français afin d'avoir un diplôme qui augmente leurs chances de décrocher l'emploi dont ils rêvent.

5.2. Les enseignants chargés de la formation et les contenus dispensés

Afin d'apporter plus de détails sur la nature de la formation et des contenus dispensés en matière de FOS, nous avons mené des entretiens avec le responsable et les enseignants (06) de français travaillant au niveau du C.E.I.L..

D'abord, à travers le profil des enseignants interrogés, nous avons pu remarquer qu'ils sont tous vacataires et titulaires d'une licence ou d'un master de français. Ce constat démontre bien que le centre ne dispose pas d'enseignants spécialistes ou au moins expérimentés dans le domaine de l'enseignement du français à des publics spécifiques.

En interrogeant les enseignants sur le type de français qu'ils enseignent, ils ont tous opté pour le FLE. Donc, on peut comprendre, à travers leurs propos, que les cours du FOS sont réellement absents

dans le(s) programme(s) de formation. Les enseignants expliquent cela en disant que comme les apprenants ne sont ni classés selon leurs besoins, ni sollicités à exprimer leurs objectifs d'apprentissage de la langue, ils se trouvent obligés d'enseigner le français général.

En posant la même question au responsable du centre, ce dernier a affirmé que le centre propose au-delà du français général, des formations spécifiques et personnalisées néanmoins celles-ci sont réduites à des groupes homogènes de fonctionnaires qui demandent eux-mêmes un type particulier de formation et par rapport à un domaine précis de spécialité (la formation à la carte). De surcroît, étant donné que le public du centre est majoritairement constitué d'étudiants universitaires de différentes filières et spécialités, il est impossible de répondre à leurs besoins hétérogènes. En revanche, comme la plupart d'entre eux ne maîtrise pas les règles de base de la langue française, le centre impose une offre de formation qui s'articule autour d'un apprentissage intensif de la langue en général.

Les différentes réponses du responsable du C.E.I.L. à la question relative au type de français enseigné au niveau du centre révèlent que le FOS revêt un caractère non prioritaire face à l'ampleur de la tâche à accomplir en français général. Cela est dû au niveau faible des étudiants en langue ainsi qu'à la présence de la langue de spécialité dans tous les contenus académiques. A cet effet, le FOS est réservé et destiné seulement et exclusivement au public fonctionnaire aux besoins et objectifs spécifiques et identiques. Or, cela n'est pas vrai puisque le public étudiant, en plus de ses besoins généraux de la langue, peut exprimer des besoins spécifiques relatifs à son domaine de spécialité ou à un autre domaine particulier. De plus, la langue de spécialité ne doit plus être introduite comme objet d'étude, mais plutôt comme outil de communication contextualisé qui permet aux étudiants de faire face aux différentes situations de communication liées à leurs études ou à leur spécialité.

A partir de ce qui vient être dit, on comprend que l'enseignement du FOS au C.E.I.L. de Khenchela est limité à une (des) demande(s) précise(s) et ciblée(s) de formation et par rapport à un groupe homogène d'apprenants. Au-delà de cette condition, le centre opte pour l'enseignement du FLG.

Par ailleurs et comme le démontrent les tableaux 3 et 4, les apprenants peuvent être classés selon leurs besoins et objectifs d'apprentissage en groupes homogènes, ce qui conduit à envisager et à programmer des cours de FOS. Hélas! le centre ne procède pas par l'analyse des besoins des apprenants et de leurs objectifs d'apprentissage, il attend qu'une demande de formation soit déterminée ou présentée par l'organisme demandeur, sinon, il s'oriente vers l'enseignement du FLE sous prétexte que les besoins sont hétérogènes ou flous.

Pour ce qui est de la formation à la carte, nous avons demandé au responsable du centre de nous donner plus de détails sur la démarche adoptée quant à la conception des programmes de formation et l'élaboration des contenus d'enseignement. A partir de ses réponses, nous avons pu

constater que les demandes sont très souvent globales, ce qui affecte directement l'analyse des besoins et conduit à offrir une formation moins orientée sur les situations de communication et davantage axée sur des thématiques. Ce constat nous a amené à conclure que l'enseignement du FOS, même par le biais de la formation à la carte, correspond à des offres de formation et est réduit le plus souvent à l'apprentissage d'une langue de spécialité sans tenir compte des différentes situations dans lesquelles elle est ou sera utilisée.

En ce qui concerne la démarche adoptée pour l'élaboration des contenus et des programmes d'enseignement (du FLE ou du FOS), le responsable du centre ainsi que les enseignants affirment qu'ils s'appuient sur la grille proposée par le CECRL soit pour la conception des programmes ou pour l'évaluation des apprentissages. Aussi, les enseignants soulignent qu'ils prennent eux-mêmes en charge les décisions quant aux contenus et ressources d'apprentissage. Le responsable leur laisse une grande liberté quant aux choix des thèmes de communication. Donc, on comprend à travers ces réponses qu'il n'y a pas de manuels mis à la disposition des apprenants ni un programme bien clair et précis pour l'enseignant. Ce dernier est livré à lui-même et doit prendre des initiatives personnelles pour préparer ses cours. Cependant cela s'avère difficile, voire impossible surtout quand il s'agit des enseignants en début de carrière et qui n'ont reçu aucune formation quant à l'enseignement du FLE ou du FOS.

5.3. Le rapport entre les contenus et les besoins et les attentes des apprenants

Afin d'évaluer la rentabilité de cette formation, nous avons demandé aux apprenants de préciser s'ils sont satisfaits de cette formation et si cette dernière répond à leurs besoins et attentes. Le tableau ci-dessous met en lumière les réponses fournies par les enquêtés :

Tableau 5 : Evaluation de la qualité de la formation dispensée

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	24	42,10%
Pas tellement	03	05,26%
Non	30	52,63%

D'après le tableau 5, il s'avère que plus de la moitié des enquêtés (52,63%) sont insatisfaits de la formation proposée au niveau du centre. Cela est dû à plusieurs raisons (évoquées par les interrogés eux-mêmes) qui peuvent se résumer comme suit :

- Aucune adéquation, ni adaptation des contenus aux différents domaines de spécialités ou de travail des apprenants.

- Les contenus dispensés développent davantage des savoirs et des acquis linguistiques que des savoir-faire et savoir-être. Ils sont souvent axés sur la grammaire et le vocabulaire, l'expression orale et écrite sont négligées.

- Le temps déterminé pour la formation est insuffisant pour pouvoir atteindre les objectifs d'apprentissage.

En revanche, **42,10%** des interrogés affirment qu'ils sont satisfaits de la formation parce que celle-ci leur a offert des cours de soutien en langue qui les ont aidés à perfectionner leurs connaissances linguistiques surtout au niveau de la compréhension orale et écrite.

Malgré cette satisfaction, il n'en reste pas moins que communiquer en langue étrangère pour ces apprenants est toujours aussi difficile.

6. Conclusion

A l'issue de cette analyse, on a pu constater que l'enseignement du FOS au C.E.I.L. de Khenchela est quasiment absent des programmes de la formation, il est très souvent remplacé par l'enseignement du FLG. Le centre ne procède pas à l'analyse des besoins des apprenants. Il ne les invite pas à exprimer leurs besoins et motivations pour le choix de la formation. Il opte très souvent pour des offres de formation. Cette situation a amené les enseignants à concevoir leurs propres supports d'enseignement sans tenir compte des besoins réels de leurs apprenants. Il est possible de remédier à ces lacunes en proposant quelques pistes afin de rendre cet enseignement (le FOS) rentable et adapté aux besoins et attentes des apprenants.

D'abord, l'analyse des besoins du public doit être engagée sur le terrain afin de déterminer exactement les perspectives nécessaires à la conception des programmes et à l'élaboration des contenus. Cela permet également aux enseignants de comprendre et de déterminer dans quel domaine ils vont œuvrer et quelles sont les logiques professionnelles de leur public. De même, le programme du FOS doit développer des compétences pluridisciplinaires et pluriculturelles et non seulement des compétences linguistiques.

D'autre part, les activités proposées doivent correspondre à des situations de communication précises et en relation avec l'analyse des besoins des apprenants. Ainsi, il est nécessaire d'accorder plus d'importance à la production orale et écrite.

En outre, pour aider les enseignants à mener à bien leurs cours et atteindre les objectifs soulignés par la formation, il est judicieux de mettre à leur disposition des manuels et des supports d'enseignement de FOS.

Par ailleurs, l'enseignement du FOS doit être assuré par les enseignants du C.E.I.L. qui ont été formés à ce type d'enseignement et non pas par les enseignants du FLE.

Enfin, il est nécessaire que les responsables du C.E.I.L. respectent les étapes de la démarche-type d'élaboration des contenus du FOS (demande/commande de formation, analyse des besoins, collecte des données, analyse des données et élaboration didactique) afin d'atteindre les objectifs de la formation et satisfaire les besoins des apprenants.

7. Références bibliographiques

- Beacco Jean-Claude et Lehmann Denis (éd), (août, septembre 1990), "Publics spécifiques et communication spécialisée", *Le français dans le monde*, n°spécial.
- Carras Catherine, Tolas Jacqueline, Kohler Patricia et Szilagyi Elisabeth, (2007), *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, Paris : Clé International.
- Cuq Jean-Pierre, Gruca Isabelle, (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : PUG.
- Kahn Gisèle, (janvier 1995), « Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques », *Le français dans le monde*, Paris, n°spécial.
- Lehmann Denis, (1993), *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Paris : Hachette.
- Mangiante Jean-Marc et Parpette Chantal, (2004), *Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette.
- Porcher Louis, (1976), "Monsieur Thibaut et le bec Bunsen", *Études de Linguistique Appliquée*, n°23.
- Richterich René, (1985), *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris : Hachette.